

Commune de

LE VAUROUX

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Révision allégée

DOCUMENT
PROVISOIRE

ARRET

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
25 oct. 2018

EXTRAIT

ANNEXE

ELEMENTS DE PATRIMOINE INVENTORIES

Liste du petit patrimoine inventorié			
(au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'urbanisme)			
N°	Désignation	Localisation	Résumé des prescriptions
1	LA MAIRIE DU VAUROUX	65, Grande Rue	Préservation des caractéristiques de la façade visible depuis la Grande rue : préservation des modénatures et décors peints, conservation de la brique apparente et du clocheton.
2	ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES	67, Grande Rue	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales du bâtiment, préservation et remise en état du mur de clôture en briques.
3	ÉGLISE DU VAUROUX	Angle de la Grande Rue et de la rue de l'Eglise	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales du bâtiment.
4	ANCIEN PRESBYTÈRE	1, rue de l'Eglise	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales du bâtiment. Préservation de la toiture dans son aspect actuel. Les volets devront conserver leur aspect.
5	LA FERME QUÉNEGER	route départementale 129	Préservation des caractéristiques d'implantation du bâti. Préservation du mur d'enceinte de la ferme.
6	LE PIGEONNIER	36, Grande Rue	Préservation des caractéristiques volumétriques du pigeonnier ainsi que de la pierre apparente.
7	BÂTIMENT AGRICOLE EN BRIQUES	19, rue Anceaux	Préservation des caractéristiques volumétriques, du matériaux apparents, des éléments en fer forgé. Préservation de l'organisation des percements en façade.
8	PORTERIE ET PIGNON EN BRIQUES	71, Grande Rue	Préservation des caractéristiques architecturales de l'ensemble bâti. Conservation des éléments en fer forgés indiquant la date d'édification du bâtiment. Pas de nouveau percement dans le pignon.
9	PORTERIE DE LA FERME DE L'ÉGLISE	Arrière de la parcelle du 3, Grande Rue	Préservation des caractéristiques architecturales de l'ensemble bâti. Conservation des tirants métalliques.
10	ENSEMBLE BÂTI REMARQUABLE	22, Grande Rue	Préservation des caractéristiques volumétriques des bâtiments et entretien à l'identique des matériaux apparents. Pas de nouveau percement sur les parties visibles depuis l'espace public.

Liste du petit patrimoine inventorié			
(au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'urbanisme)			
N°	Désignation	Localisation	Résumé des prescriptions
11	MAISON BOURGEOISE DIT « LE CHÂTEAU »	36, Grande Rue	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales du bâtiment, conservation de la couverture en petites tuiles plates. Protection et entretien des matériaux de construction et respect des modénatures dans le cadre d'une opération de ravalement.
12	ENSEMBLE BÂTI DU « PLACEAU »	Le Placeau	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales des bâtiments composant les abords du « Placeau ». Préservation des murs de clôture qui délimitent l'espace public.
13	MUR DE CLÔTURE	36, Grande Rue	Préservation et entretien des matériaux composant l'ouvrage. Porter une attention particulière à l'entretien de la couverture du mur : maintien du chaperon.
14	MUR DE CLÔTURE	Face au 36, Grande Rue	Préservation et entretien des matériaux composant l'ouvrage. Porter une attention particulière à l'entretien de la couverture du mur : maintien du chaperon.
15	TILLEUL ET MARRONNIER DE LA PLACE DE L'ÉGLISE	Place de l'Eglise	A conserver si l'état phytosanitaire le permet.
16	ALIGNEMENT D'ARBRES ET HAIES DE LA RD129	Route départementale 129	Conserver l'alignement. Remplacer les sujets en cas de nécessité d'abattage ou d'arrachage des haies.
17	ENSEMBLE PAYSAGER DU PLATEAU DE LA SALLE DES FÊTES	Plateau de la salle des fêtes	Conserver les alignements. Remplacer les sujets en cas de nécessité d'abattage ou d'arrachage des haies.
18	ALIGNEMENTS D'ARBRES EN ENTRÉE EST DU VILLAGE	Route départementale 129	Conserver l'alignement. Remplacer les sujets en cas de nécessité d'abattage.
	ENSEMBLE DE HAIES BOCAGÈRES	Autour du village	A conserver
	SECTEUR DE POINT DE VUE VERS L'ÉGLISE	Depuis le haut du coteau	A conserver

NB : la fiche « secteur de point de vue et co-visibilité – pâture face à la mairie » a été supprimée à l'issue de la révision allégée.

Annexe petit patrimoine bâti et naturel (L.151-19 du CU)



LA MAIRIE DU VAUROUX

Localisation 65, Grande Rue

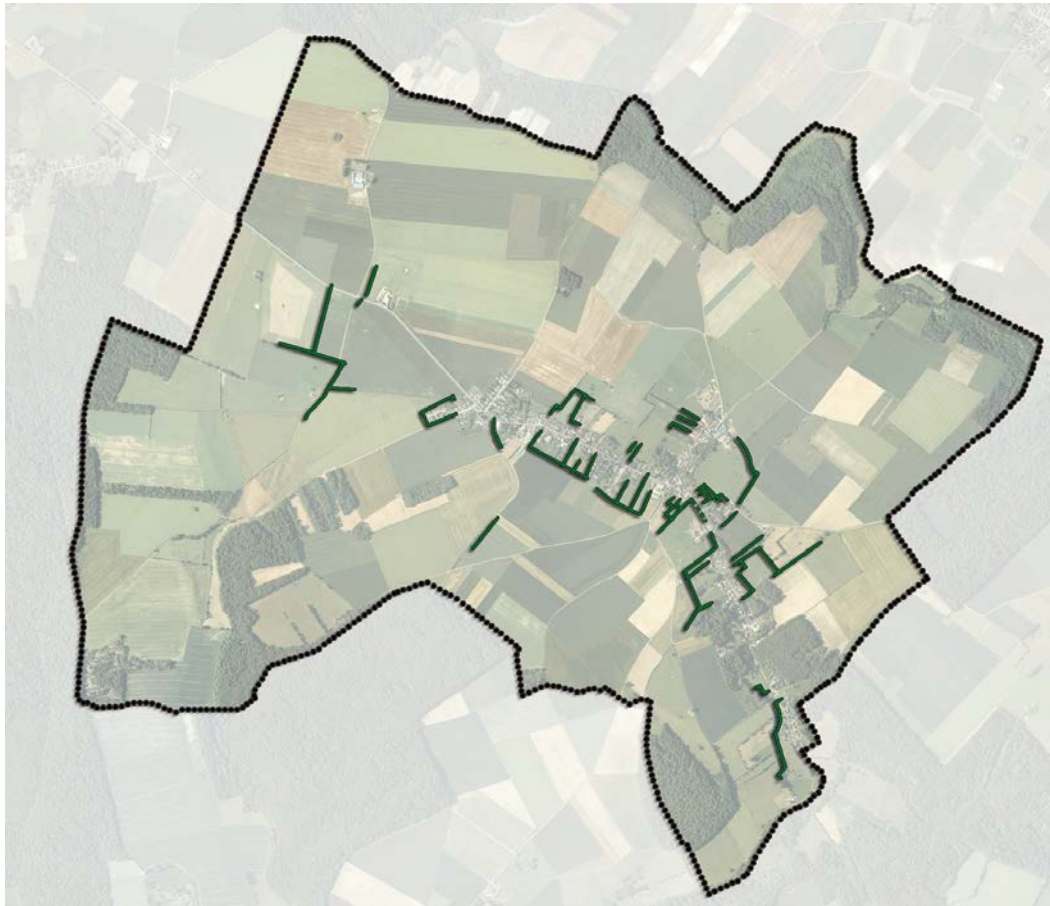
Description ancienne mairie-école, ce bâtiment, constitué de briques rouges, présente une architecture typique des équipements publics de la première moitié du XX^{ème} siècle. L'organisation tripartite et symétrique de la façade se révèle à travers la volumétrie du bâti qui présente un corps central, s'élevant sur deux niveaux, marqué par un décroché et flanqué de deux pavillons d'un seul niveau. Implanté en fond de parcelle, l'ensemble est surélevé par rapport au sol afin d'ajouter à sa mise en scène.

Les baies sont libres (sans chambranle) et percées en plein-cintre. Les impostes des baies sont mises en valeur par une pierre saillante.

La partie centrale du bâtiment se distingue par une recherche décorative plus importante. La façade est scandée de bandeaux saillants qui soulignent les niveaux de plancher. Elle est également encadrée de pilastres engagés superposés. Les chapiteaux des pilastres du premier niveau sont peints en blanc. Ce décor fait échos à celui des deux pavillons. La partie centrale du bâtiment est également surmontée d'un fronton triangulaire percé d'un oculus et surmonté d'un clocheton.

Prescription Préservation des caractéristiques de la façade visible depuis la Grande rue: préservation des modénatures et des décors peints, conservation de la brique apparente et du clocheton.

Annexe petit patrimoine bâti et naturel (L.151-23 du CU)



ENSEMBLE DE HAIES BOCAGÈRES

Localisation Sur le pourtour du village

Description Ensemble de haies bocagères marquant l'arrière des parcelles urbanisées et composant les limites de l'enveloppe villageoise. Elles sont constituées d'arbustes et d'arbres à petit développement.

Prescription Conserver et entretenir les haies. Remplacer les sujets en cas de nécessité d'abattage, ou d'arrachage des haies.